

Genève

Modifié à 17:55

Projet de loi pour interdire les "thérapies de conversion" déposé à Genève



Genève aussi se positionne sur les "thérapies de conversion" / Le Journal horaire / 25 sec. / aujourd'hui à 17:02

Après Neuchâtel et Vaud, c'est au tour du canton de Genève de vouloir légiférer afin d'interdire les pratiques visant à modifier ou réprimer l'orientation affective et sexuelle ou l'identité de genre des personnes

Le Conseil d'Etat a indiqué mercredi avoir déposé un projet de loi en ce sens auprès du Grand Conseil.

Ce phénomène n'est pas étendu massivement, mais il est bien réel, a indiqué devant les médias le conseiller d'Etat genevois Mauro Poggia en parlant des thérapies de conversion. Comme ce domaine n'est pas encadré par une loi fédérale, c'est aux cantons, individuellement, qu'il revient d'aborder la question.

>> Lire à ce sujet: [Les cantons s'attaquent aux "thérapies de conversion" en ordre dispersé](#)

Le gouvernement genevois a choisi une solution administrative, contrairement à Neuchâtel, qui a opté pour une révision du Code pénal cantonal. L'exécutif considère la filière pénale trop lourde, avec des procédures qui peuvent durer des années. Il estime les services de l'Etat mieux outillés pour traiter des différents cas.

Tout l'environnement de ces thérapies visé

Le projet de loi genevois ne vise pas seulement les professionnels de la santé, il s'attaque aussi à des pratiques de conversion pouvant se produire dans des milieux religieux, communautaires ou familiaux. Il interdit également de faire la promotion de ces thérapies ou encore d'en faciliter l'accès ou le recours.

Les personnes ou les organisations qui passeraient outre cette interdiction s'exposeraient à une amende pouvant aller jusqu'à 100'000 francs.

Le projet de loi doit maintenant être examiné par le Grand Conseil. Mauro Poggia s'est montré optimiste quant à son adoption rapide par les députés, "avant la fin de l'année".

ats/juma

Publié à 17:46 - Modifié à 17:55

À consulter également





Les "thérapies de conversion" bientôt interdites dans le canton de Vaud

Vaud
Le 15 décembre 2021

Au tour du canton de Berne d'interdire les "thérapies de conversion"

Berne
Le 10 mars 2022

La RTS

[À propos](#)

[FAQ](#)

[Conditions générales](#)

[Charte de confidentialité](#)

[Gérer les paramètres relatifs aux cookies](#)

[Contact](#)

[Travailler à la RTS](#)

[Communiqués de presse](#)

[Play Suisse](#)

[Recevoir nos programmes](#)

[Comment écouter nos podcasts](#)

[Ventes aux professionnels](#)

[Visiter les studios](#)

[Assister aux émissions](#)

[La Boutique RTS](#)

[RTS Avec Vous](#)

[SSR Suisse Romande](#)

[Médiation](#)

[Jurisprudence](#)

SRF | RSI | RTR | SWI

RTS Radio Télévision Suisse, succursale de la Société suisse de radiodiffusion et télévision

